

## Au lendemain de la conquête de Constantinople. Les tentatives d'union des Églises (1204-1208)

Raymond Janin

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Janin Raymond. Au lendemain de la conquête de Constantinople. Les tentatives d'union des Églises (1204-1208). In: Échos d'Orient, tome 32, n°169, 1933. pp. 5-21;

doi : <https://doi.org/10.3406/rebyz.1933.2737>

[https://www.persee.fr/doc/rebyz\\_1146-9447\\_1933\\_num\\_32\\_169\\_2737](https://www.persee.fr/doc/rebyz_1146-9447_1933_num_32_169_2737)

---

Fichier pdf généré le 15/04/2018

# Au lendemain de la conquête de Constantinople

---

## *Les tentatives d'union des Églises (1204-1208).*

La prise de Constantinople par les guerriers de la quatrième Croisade fut un événement capital pour l'histoire de l'empire byzantin et aussi pour celle de tout le bassin oriental de la Méditerranée. En affaiblissant la barrière qui s'opposait encore à l'avance des Turcs, en divisant l'empire et en excitant la convoitise des Bulgares et de divers peuples de l'Occident, elle précipita la chute de la chrétienté en Orient et le bouleversement d'une grande partie de l'Europe. Le maintien intégral de la puissance des basileis n'eût probablement que retardé la conquête turque, mais du moins les populations chrétiennes auraient été plus longtemps à l'abri des incursions musulmanes et le triomphe de l'Islam n'eût pas été aussi éclatant. Il faut dire cependant que si l'empire latin de Constantinople avait été autre chose qu'une façade, s'il avait été régulièrement alimenté par l'arrivée de troupes occidentales, il aurait pu s'asseoir solidement, rallier les populations grecques et tenir en respect les Turcs.

A un autre point de vue, la conquête de Constantinople fut encore plus néfaste, puisqu'elle creusa plus profondément le fossé qui séparait déjà les chrétiens d'Orient de ceux d'Occident. Aussi peut-on légitimement y voir une des causes de l'accentuation du schisme et de l'antagonisme de plus en plus marqué entre Byzance et Rome. Les chefs de la quatrième Croisade et le Pape Innocent III lui-même qui, après les avoir blâmés, les félicita de leur conquête, ne pouvaient évidemment prévoir ces résultats désastreux.

La première conséquence de la conquête fut la dislocation de l'empire d'Orient. Un auteur particulièrement qualifié a ainsi caractérisé ce fait : « La prise de Constantinople par les croisés ouvre pour l'empire byzantin une longue période d'anarchie civile et religieuse. On voit se manifester de toutes parts, dans l'État comme dans l'Église, des prétentions à l'autonomie locale. Sans parler du puissant empire vlacho-bulgare, un fils naturel d'un certain Constantin l'Ange, Michel, va fonder dans les montagnes de l'Albanie et de l'Étolie le despotat d'Épire. Théodore Lascaris,

proclamé empereur à Sainte-Sophie pendant l'assaut même des Latins, 13 avril 1204, fut bientôt devant ces derniers, maîtres de la ville, et se retire en Bithynie : c'est l'empire de Nicée qui commence. Dans la région pontique, à Trébizonde, un petit-fils de l'usurpateur Andronic Comnène ceint à son tour la couronne impériale. A Athènes, dans le Péloponèse, dans l'Archipel, dans les îles Ioniennes, partout des citoyens puissants ou des officiers impériaux se taillent de petites principautés. De l'immense empire byzantin il ne reste plus que des débris. » (1)

Au point de vue religieux, la situation était aussi mauvaise. Le patriarche de Constantinople, Jean X Camatéros (1198-1206), s'était enfui de la ville pendant l'assaut des Latins et s'était retiré à Didymoteikhos sur les terres bulgares. Théodore Lascaris essaya vainement de l'attirer à Nicée pour donner à son empire plus de prestige et pour recevoir de lui la couronne impériale. Jean Camatéros fit la sourde oreille, peut-être à cause de sa parenté avec la femme de l'ex-empereur Alexis III l'Ange qui lui faisait considérer Lascaris comme un usurpateur. Toujours est-il qu'il resta près de deux ans à Didymoteikhos et qu'il donna sa démission vers la mi-février 1206, sans avoir exercé ses fonctions pendant ce temps. Il mourut le 26 juin de la même année. La démission du patriarche ne faisait qu'augmenter l'anarchie religieuse. Déjà depuis deux ans l'Église byzantine n'avait plus de chef effectif et il ne semblait pas possible de donner un successeur à Jean Camatéros. Bien des ambitions ecclésiastiques commençaient à se manifester dans les divers États issus des ruines de l'empire. La vacance du siège dura plus de deux ans. Elle ne prit fin qu'au début de mars 1208 par l'élection à Nicée de Michel IV Autorianos.

Les Latins, maîtres de Constantinople et d'une partie de l'empire, essayèrent tout naturellement de refaire l'unité de l'Église, but que les Papes ne cessaient de poursuivre, mais tâche particulièrement ardue au lendemain d'un événement qui avait profondément blessé l'amour-propre des Byzantins et ne les disposait guère à la bienveillance envers leurs vainqueurs. Pour se rendre un compte exact de leurs sentiments à l'égard de Rome et des catholiques en général, il faut revenir quelque peu en arrière. La rupture violente de Michel Cérulaire avait rendu effectif un schisme qui était plus

---

(1) L. PETIT, « Acte synodal du patriarche Nicéphore II sur les privilèges du métropolitain de Trébizonde », dans le *Bulletin de l'Institut archéologique russe de Constantinople* t. VIII, 1903, p. 163.

ou moins latent depuis la fin du ix<sup>e</sup> siècle. Sous les trois premiers Comnènes, les relations avec Rome furent, sinon cordiales, du moins courtoises. Loin d'être opposés à l'union, ces empereurs y travaillèrent activement, quoique dans un but politique (1). Un seul patriarche se montra, à cette époque, l'adversaire résolu de tout essai de rapprochement avec la cour pontificale. Ce fut Michel III d'Anchialos (1171-1177) qui, si l'on en croit un document de l'époque, aurait préféré l'avènement des Turcs à l'entente avec les Latins (2). Cette déclaration impie, si elle fut réellement faite, ne pouvait qu'encourager les violences de la populace. Les Comnènes, surtout Manuel (1143-1180), s'étaient montrés très accueillants pour les Occidentaux, en particulier pour les Génois avec lesquels ils étaient alliés contre Venise. Cette faveur impériale était, par contre, fort mal vue de la foule. Celle-ci prit sa revanche le 9 avril 1182, en massacrant tous les Latins qu'elle put atteindre. Les scènes d'horreur qui se passèrent alors ne s'expliquent point par le seul fait de la concurrence commerciale. Il y eut à la base une excitation religieuse savamment entretenue par le clergé et les moines contre les Latins azymites. On le vit bien par le sac et l'incendie des églises, la profanation des hosties consacrées, le meurtre du cardinal Jean, légat pontifical, et le massacre de milliers de victimes. Les historiens reprochent avec raison les excès commis par les Occidentaux lors de la prise de Constantinople en 1204. Il nous semble qu'il serait de la simple équité de ne pas oublier les horreurs de 1182 qui les expliquent sans les excuser. Manuel Comnène n'était plus là pour empêcher la lutte ouverte contre les Latins et maintenir la puissance de l'empire. Livré à l'usurpateur Andronic 1<sup>er</sup> (1183-1185), celui-ci devint la proie d'une anarchie qui dura jusqu'à la conquête latine.

Il n'en fallut pas davantage pour allumer les convoitises des princes d'Occident. En 1190, Frédéric Barberousse, qui se proclamait *Graecorum moderator*, eut un moment l'idée de s'emparer de Constantinople quand il vit Isaac II l'Ange lui refuser le libre passage en Asie. Son fils Henri VI reprit le projet après son mariage avec la fille du dernier roi normand de Sicile (1194). Le Pape Célestin III chercha vainement à l'en détourner et la mort seule l'arrêta (1197). Les révolutions de palais qui se succédaient

(1) W. NORDEN, *Das Papsttum und Byzanz*, Berlin, 1903, p. 88-107.

(2) L. ALLATIUS, *De Ecclesiae occidentalis atque orientalis perpetua consensione*, Cologne, 1648, p. 555-556.

à Byzance favorisaient les ambitions occidentales. Philippe de Souabe, en particulier, aspirait à s'étendre en Orient.

Pendant que les princes s'agitaient ainsi autour d'une succession qui n'était pas ouverte, les Papes ne cherchaient qu'une seule chose : rétablir l'unité de l'Église rompue par le schisme. Innocent III, en particulier, profitait de toutes les circonstances pour arriver à ce but. En 1198, il accueillit les ouvertures d'Alexis III l'Ange au sujet d'une alliance contre Philippe de Souabe, mais il mit cette condition que le basileus proclamerait l'union dans ses États et enverrait une flotte au secours des Croisés en Palestine. L'empereur se contenta de promettre l'envoi d'une députation byzantine au Concile que le Pape projetait de réunir, puis il réclama la tenue de l'assemblée dans ses États, non sans insinuer que le pouvoir temporel était supérieur au pouvoir spirituel. Alexis voulait simplement détourner de son empire la menace d'une Croisade. Il y réussit, mais pas pour longtemps. Son neveu Alexis s'enfuit de la prison où il le tenait enfermé et alla demander secours au Pape en lui promettant de faire l'union. Innocent III refusa. L'empereur d'Allemagne, au contraire, fit le meilleur accueil à son beau-frère et s'entendit avec Boniface, marquis de Montferrat, chef de l'expédition qui se préparait pour la délivrance de Jérusalem. D'après le plan qu'ils concertèrent ensemble, l'armée chrétienne devait tout d'abord rendre au jeune prince le trône de son père, avant de se diriger sur la Palestine. Innocent III ne voulut pas approuver le projet, malgré toutes les démarches que firent auprès de lui les chefs de la Croisade (1202). Il leur défendit même d'attaquer Constantinople, estimant que l'expédition ne devait pas servir à soutenir des intérêts temporels (1203). Les hommes politiques de l'époque n'avaient pas des vues aussi élevées. L'armée passa quand même par Byzance et fit monter sur le trône le jeune Alexis IV. Le Pape n'accepta le fait accompli qu'aux conditions suivantes : le patriarche grec reconnaîtrait la primauté romaine ; il prêterait serment d'obéissance au siège de saint Pierre et demanderait le *pallium* ; enfin il enverrait une ambassade à Rome pour conclure l'union. Pendant ces négociations, les événements se précipitaient et les rendaient inutiles. Alexis IV ne put ou ne voulut pas remplir les engagements qu'il avait conclus avec les croisés pour s'assurer leur concours et il rompit avec eux. Une révolution de palais porta au trône Alexis V Mourzouphle, qui lança imprudemment ses compatriotes contre les

armées occidentales. La ville fut prise par les croisés (12-13 avril 1204). Le 9 mai suivant, les chefs de l'expédition proclamaient Baudouin de Flandre empereur de Constantinople. Boniface de Montferrat se taillait bientôt un royaume, avec Thessalonique comme capitale. D'autres seigneurs se créaient des principautés dans la Grèce et dans les îles. Le but réel de la Croisade semblait définitivement abandonné à la suite de ces succès inespérés.

### *Les premiers contacts.*

Une fois maîtres de Constantinople, les croisés renoncèrent bien vite à délivrer les Lieux Saints, ou tout au moins ils songèrent à exploiter leur victoire pour établir sur les rives du Bosphore une solide base d'opérations contre les infidèles. Ils ne se rendirent pas compte qu'ils étaient les captifs de leur conquête et que les événements allaient bientôt les obliger à défendre les territoires dont ils venaient de s'emparer. Le choix d'un empereur entraînait à leurs yeux celui d'un patriarche. Or, dans la convention passée entre les Vénitiens et les chefs militaires, les premiers s'étaient réservé le droit d'avoir un patriarche de leur race dans le cas où les seconds désigneraient un des leurs comme empereur. C'est ainsi que Thomas Morosini fut élu chef de l'Église de Constantinople, en mai 1204. Cependant, Innocent III, justement mécontent de l'initiative que venait de prendre le clergé de la quatrième Croisade, cassa l'élection comme ayant été faite sans sa permission et nomma de sa propre autorité Thomas Morosini comme patriarche (5 février 1205) (1). Non contents de dépouiller les églises de leurs richesses et de leurs reliques, les Latins établirent leur culte dans un grand nombre d'entre elles, à commencer par les principales. Le Pape les y engageait du reste fortement. C'est ainsi que le 7 décembre 1204 il leur demandait d'organiser un clergé latin pour les églises non encore occupées (2).

Innocent III revenait donc sur ses idées premières. D'abord hostile à toute agression contre l'empire byzantin, il se réjouit de sa destruction et y vit une disposition de la Providence qui faisait ainsi passer le pouvoir des mains des schismatiques à celles des catholiques. Le 7 novembre 1204, il écrivait dans ce sens à Baudouin de Flandre et lui recommandait de conserver dans

(1) *Ep. VII*, 203; *P. L.*, t. CCXV, col. 512-517.

(2) *Ep. VII*, 164; *ibid.*, col. 471-472.

l'obéissance au Siège apostolique l'Église grecque et l'empire de Constantinople que la grâce de Dieu lui avait soumis (1). Le 13 novembre 1204, il s'adressa au clergé des croisés, se félicitant du transfert de l'empire des mains des Grecs schismatiques aux Latins. L'union des Églises à laquelle travaillait ce clergé était l'effet non du hasard mais d'un conseil divin (2).

Quelle était l'attitude des Grecs devant le triomphe des Occidentaux? Au point de vue politique, un certain nombre d'entre eux acceptèrent franchement le fait accompli. Ils le faisaient d'autant plus volontiers qu'il ne subsistait aucun héritier légitime du trône et que les divers États créés en Europe ou en Asie par des princes de leur race semblaient encore mal assurés. La politique des empereurs latins visa d'ailleurs presque toujours à se concilier la sympathie des habitants. Henri de Flandre en particulier se comporta de telle sorte qu'il trouva dans leurs rangs des serviteurs dévoués et des soldats fidèles. Il en allait tout autrement au point de vue religieux. La fuite du patriarche Jean X Camatéros, l'occupation et le dépouillement de la plupart des églises par le clergé latin, enfin la nomination d'un patriarche vénitien étaient autant d'humiliations pour la « Grande Église ». De plus, le clergé occidental était naturellement disposé à suivre à Constantinople la politique religieuse qui régnait dans les territoires occupés par les Occidentaux, particulièrement en Chypre : union plus apparente que réelle entre les deux Églises, soumission du clergé indigène, même de l'épiscopat, aux prélats latins et, par eux, au Saint-Siège. Évêques, archimandrites, higoumènes, etc., devaient prêter serment de fidélité au Pape. Les griefs ne manquaient donc pas aux Grecs pour refuser de reconnaître la primauté de l'Église Romaine. Ils avaient d'ailleurs adopté la doctrine qui dénie au successeur de saint Pierre le droit d'intervenir dans les autres Églises et surtout de leur donner des ordres. Cette opposition, plus ou moins ouverte selon les caractères, s'accrut encore quand la défaite de Baudouin par les Bulgares eut mis le nouvel empire à deux doigts de sa perte (juin 1205). Les Grecs sentirent que leur situation présente n'était qu'une épreuve passagère que Dieu leur avait envoyée en punition de leurs péchés et que le temps travaillait pour eux. Le clergé, surtout les moines, les encourageait dans

---

(1) *Ep. VII*, 153; *ibid.* col. 151-155.

(2) *Ep. VII*, 154; *ibid.*, col. 155-161.

cette conviction. Tôt ou tard quelque une des principautés grecques établies sur les ruines de l'empire serait assez forte pour renverser le fragile édifice des croisés et délivrer les populations du joug occidental.

A la fin de novembre ou au commencement de décembre 1204, arrivèrent à Constantinople les deux cardinaux légats Pierre de Capoue, du titre de Saint-Marcel, et Sofred Gaétani, du titre de Sainte-Praxède, que le Pape avait envoyés en Palestine et qui avaient quitté ce pays sans son autorisation. Le premier au moins chercha à jouer un rôle dans la question de l'union des Eglises. Dans les derniers jours de 1204, il assembla à Sainte-Sophie le haut clergé latin et y convoqua les prêtres, les moines et les principaux laïcs grecs. Il leur demanda de reconnaître la suprématie religieuse du Pape. Ils lui répondirent par la bouche de Jean Mésaritès (1) qu'ils avaient leur patriarche, qu'ils lui étaient soumis et qu'ils ne reconnaissaient que lui comme chef. Le cardinal Pierre de Capoue, dont le caractère violent est assez connu par ailleurs, s'emporta contre eux et leur fit des menaces. Les Grecs préférèrent se retirer plutôt que de continuer la discussion (2).

Le cardinal Pierre de Capoue ne semblait guère l'homme voulu pour mener à bien la délicate mission de faire l'union des Eglises. D'ailleurs il n'avait aucun mandat pour cela. Innocent III lui écrivait, le 17 février 1205, pour lui reprocher d'avoir quitté la Palestine sans son ordre et d'être allé à Constantinople où il n'avait

---

(1) Jean Mésaritès, moine et professeur d'exégèse à Constantinople, naquit en 1162. Quand les Latins s'emparèrent de la ville, il se retira au couvent de Saint-Georges des Manganes. Ce fut lui qui dirigea la résistance du monachisme byzantin aux tentatives d'union des prélats latins. Il parla au nom des Grecs, non seulement à la fin de 1204, mais encore aux deux conférences du 29 septembre et du 2 octobre 1206. Ce fut lui qui rédigea, quelque temps après, une adresse à Innocent III. Il mourut le 5 février 1207. Son frère cadet, Nicolas, prononça son oraison funèbre, le 17 mars suivant. Ce discours contient des renseignements précieux sur les événements qui nous occupent ici. C'est pourquoi nous y puiserons plus d'une fois. Le texte a été publié intégralement par A. HEISENBERG, *Der Epitaphios des Nikolaos Mesarites auf seinem Bruder Johannes* dans *Sitzungsberichte der bayer. Akad. der Wiss., Philos.-Philol. und histor. Klasse*, Munich, 1923.

Nicolas Mésaritès, frère de Jean, était diacre, skévophylax des églises des palais impériaux et ἐπι τῶν κλίσεων de Sainte-Sophie, quand les Latins prirent Constantinople. Il ne tarda pas à seconder son frère dans son opposition aux tentatives d'union. C'est ainsi qu'il prit la parole à la conférence du 30 août 1206. Quelque temps après l'oraison funèbre de son frère, il se mit en relations avec Théodore Lascaris et lui servit d'intermédiaire. Après l'élection de Michel IV Autorianos, il devint référendaire du patriarcat, puis métropolitain d'Ephèse. Il mourut entre 1216 et 1222. Cf. J. PARGOIRE, « Nicolas Mésaritès, métropolitain d'Ephèse », dans *Echos d'Orient*, t. VII, 1904, p. 219-226.

(2) A. HEISENBERG, *op. cit.*, p. 48-50.

aucune charge à remplir. Toutefois, pour éviter qu'il fût couvert de confusion à cause de ce blâme, il lui demandait de s'occuper des affaires religieuses du nouvel empire en attendant l'envoi d'un légat (1). L'empereur Baudouin de Flandre avait dû se rendre compte que le cardinal Pierre de Capoue n'était pas capable d'adoucir les relations entre Grecs et Latins. Aussi demandait-il au Pape un légat qui fût à même de trancher les questions pendantes. Le 15 mai 1205, Innocent III lui écrivait pour lui annoncer qu'il avait chargé de cette mission le cardinal Benoît de Sainte-Suzanne. Il profitait de cette occasion pour expliquer sa pensée sur la nature de l'union des Eglises. D'après lui, le fait que l'empire d'Orient venait de passer aux Latins entraînait comme conséquence l'établissement de la suprématie romaine par la constitution d'une hiérarchie occidentale : *translato ergo imperio, necessarium est ut ritus sacerdotii transferatur* (2). La question de l'union ne lui faisait cependant pas oublier le but premier de la Croisade. Il prolongea d'un an le vœu que les guerriers avaient fait de se rendre en Palestine. A ses yeux l'établissement d'un empire à Constantinople n'était que le prélude de l'action contre les infidèles. Malheureusement, le cardinal Pierre de Capoue intervint encore maladroitement. Il releva les croisés de ce vœu, leur enlevant ainsi les derniers scrupules qu'ils avaient encore de jouir de leur conquête. Innocent III reprocha vivement au cardinal son initiative inconsidérée (12 juillet 1205). Il en profita pour dire son chagrin de la conduite des guerriers occidentaux à Constantinople, qui, non contents de s'emparer des trésors impériaux, avaient commis toutes sortes de crimes sur les personnes consacrées à Dieu et avaient été jusqu'à piller les églises. Cette conduite les faisait justement mépriser des Grecs qui les traitaient de chiens. Enfin, il annonçait que le cardinal Benoît de Sainte-Suzanne était déjà parti pour la Pouille et qu'il ne tarderait pas à arriver à Constantinople (3). La condamnation indignée des excès commis par les croisés se retrouve encore dans une lettre du Pape au marquis Boniface de Montferrat (4).

Le nouveau légat pontifical avait un caractère tout différent de celui de son collègue Pierre de Capoue. Plein de tact et de pondé-

(1) *Ep. VII*, 223; *P. L.*, t. CCXV, col. 541-542.

(2) *Ep. VIII*, 55; *ibid.*, col. 623.

(3) *Ep. VIII*, 126; *ibid.*, col. 600-702.

(4) *Ep. VIII*, 133; *ibid.*, col. 712.

ration, animé d'un esprit sagement conciliateur, il était certainement l'homme le mieux qualifié pour faire l'union, si elle était possible dans les circonstances présentes. Non seulement il s'était muni à Rome de livres grecs pour se pénétrer de la théologie orientale, mais il avait encore pris comme interprète un homme digne de confiance et d'une compétence reconnue. C'était Nicolas d'Otrante, abbé de Casole, qui appartenait au rite byzantin et se montrait, comme ses compatriotes du sud de l'Italie, un partisan convaincu de l'union avec Rome. Cependant, par un phénomène qui ne serait guère admis de nos jours, il conservait les préjugés des Grecs en ce qui concernait les prétendues innovations des Latins, surtout pour le *Filioque*, les azymes, etc. (1). Benoît de Sainte-Suzanne ne se rendit pas directement à Constantinople. Il s'arrêta en chemin, surtout à Thessalonique, et y conféra avec les évêques grecs de la région sur les questions dogmatiques controversées afin de trouver un terrain d'entente.

On ne sait à quelle date le légat pontifical arriva à Constantinople, ni quelle fut son activité dans cette ville pendant la première année de sa mission. Pierre de Capoue était resté, puisque le Pape lui écrivait, le 21 juin 1206, en même temps qu'à Benoît de Sainte-Suzanne (2). Innocent III continuait sa politique religieuse en Orient. En août ou septembre 1206, il félicitait d'être revenue au rite latin la princesse Marie, fille de Béla III de Hongrie, veuve de l'empereur Isaac III l'Ange et femme de Boniface de Montferrat (3). L'année suivante, il donnait des instructions précises au patriarche latin de Constantinople. Plusieurs d'entre elles indiquent déjà un certain revirement dans ses idées et une tendance à la conciliation. Il demandait à Thomas Morosini de sacrer des évêques grecs, s'il en trouvait de dignes, pour les localités où les Grecs vivaient seuls, des latins là où les deux populations étaient mélan-

(1) On a trois traités de Nicolas d'Otrante contre les croyances des Latins sur le *Filioque*, la communion et plus spécialement le pain azyme, sur la célébration du samedi et le mariage des prêtres. Ils ont été publiés par M<sup>sr</sup> Arsenij sous le titre *Nikolaïa Gidrunskago (Otrantskago) igumena grecheskago monastiria v Kazulakh, tri zanisi o sobesiédovanaiïakh grekov s latinianami no novudu raznoléi v viériei obilchaïakh tserkovnikh*, Novgorod, 1896. M<sup>sr</sup> Arsenij s'est servi d'un manuscrit de Moscou. Il existe un texte meilleur dans un manuscrit de la Laurentienne de Florence. On sent que l'auteur résume les débats entre Grecs et Latins auxquels il prit part comme interprète, et aussi ses conversations particulières avec le cardinal de Sainte-Suzanne. Il est probable que toutes ces questions furent discutées avec les Grecs, bien que Nicolas Mésarités ne le dise pas. Le texte de Nicolas d'Otrante complète donc heureusement le sien.

(2) *Ep.* IX, 100; *P. L.*, t. CCXV, col. 914.

(3) *Ep.* VIII, 131; *ibid.*, col. 714.

gées. Il lui disait également de laisser les ecclésiastiques grecs officier dans leur rite, si l'on ne pouvait faire autrement, en attendant que le Siège apostolique eût mûrement décidé d'agir différemment (2 août 1206) (1).

### *Les trois conférences de 1206.*

L'intransigeance des Grecs faisait un impérieux devoir de revenir sur la politique de latinisation. La plupart d'entre eux boudaient toujours la hiérarchie étrangère et il en résultait parfois des incidents fâcheux. En voici un exemple. Lors du sacre de l'empereur Henri de Flandre (20 août 1206), le patriarche Thomas Morosini avait fait transporter à Sainte-Sophie le palladium de Constantinople, c'est-à-dire l'icône de la Vierge Hodégétria. Les Grecs se réunirent en foule devant l'église pour vénérer l'image par un service divin. Morosini le leur interdit à moins qu'ils ne voulussent le nommer dans les prières publiques, ce qui équivalait à le reconnaître comme patriarche. Les Grecs refusèrent. Aussitôt le patriarche envoya des exprès dans toute la ville pour interdire aux Grecs d'officier et il les en empêcha par la violence. Son entourage voulait même interrompre la messe qui se célébrait dans la petite église Saint-Nicolas τῆς Βασιλίδος située tout près de Sainte-Sophie (2) et où avait l'habitude de prier un des Vénitiens les plus importants, peut-être le podestat lui-même (3). Cet incident réveilla naturellement l'animosité des Grecs. Pour la calmer, il fut décidé que l'on tiendrait une réunion pour décider la population récalcitrante à se montrer plus soumise. L'assemblée se tint, le 30 août 1206, dans le palais dit τοῦ Ξεφιλίου, résidence du patriarche latin. Du côté des Occidentaux on remarquait Thomas Morosini et le podestat Marino Zeno. Les Grecs avaient à leur tête Nicolas Mésarités et le diacre Jean Kontothéodorou, μάλιστα τῆς πρῶτης τῶν γραμματικῶν (4).

Thomas Morosini ayant demandé aux Grecs pourquoi ils refusaient de le reconnaître pour leur patriarche, ils lui donnèrent des raisons assez spécieuses de leur attitude. Partant de ce principe

(1) *Ep.* IX, 140; *P. L.*, t. CCXV, col. 964-965.

(2) Cf. R. JANIN, « Les églises byzantines Saint-Nicolas à Constantinople », dans *Echos d'Orient*, t. XXXI, 1932, p. 408-410.

(3) Cf. le récit de Nicolas Mésarités dans A. HEISENBERG, *Die unionsverhandlungen vom 30 August 1206, Patriarchenwahl und Kaiserkrönung in Nikaia 1208* dans *Sitzungsberichte der bayer. Akad. der Wiss., Philos.-Philol. und histor. Klasse*, Munich, 1923, p. 15-17.

(4) *Ibid.*, p. 15.

qu'un évêque doit enseigner, ordonner et absoudre, ils lui dénièrent le droit de juridiction sur eux parce qu'il ne parlait pas la même langue qu'eux et que chaque peuple doit avoir son clergé national. De plus il existait des différences considérables dans l'administration du baptême et de l'Eucharistie (question du pain azyme). Nicolas Mézarités s'efforça ensuite de prouver que saint Pierre et ses successeurs n'avaient de pouvoir que sur l'Église de Rome et le patriarcat d'Occident. Les Églises d'Antioche, d'Alexandrie et de Constantinople, fondées elles aussi par des apôtres, jouissaient des mêmes droits chez elles. D'ailleurs le Christ n'a établi qu'une seule Église, universelle, qui n'est ni romaine, ni byzantine, ni antiochienne, ni alexandrine, ni palestinienne. Au milieu des apôtres, saint Pierre était comme un frère aîné et rien de plus. On se sépara là-dessus sans avoir amélioré la situation (1).

Il est probable que le cardinal Benoît de Sainte-Suzanne n'était pas à Constantinople le 30 août 1206. On ne s'explique pas autrement son absence d'une réunion qui rentrait naturellement dans ses attributions de légat pontifical. En tout cas il ne voulut pas rester sur l'échec subi par le patriarche latin. D'accord avec lui, il convoqua les moines qui habitaient le mont Saint-Auxence et les couvents voisins de la Propontide. La conférence eut lieu le 29 septembre dans le *triclinium* de Thomaitès. Benoît de Sainte-Suzanne demanda aux Grecs pourquoi ils refusaient d'obéir au patriarche que leur avait envoyé le Pape, alors que celui-ci est le chef de toutes les Églises et qu'il a le pouvoir de faire tout ce qu'il veut dans toutes. Les moines répondirent par la bouche de Jean Mézarités qu'ils avaient eu leur patriarche jusqu'à une date récente et qu'ils faisaient alors mémoire de lui; depuis qu'il est mort, ils ne font mémoire de personne dans leurs offices. La discussion roula ensuite sur le pouvoir du Pape. Les moines nièrent que le siège de Rome eût une suprématie quelconque sur les autres, car les apôtres avaient établi des Églises égales entre elles et il est interdit à un évêque d'intervenir dans un diocèse autre que le sien. Rome ne peut donc s'occuper que du patriarcat d'Occident; les canons des conciles sont formels à cet égard. La discussion finit par tourner à l'aigre et l'on échangea des paroles désagréables (2).

---

(1) *Ibid.*, p. 13-25.

(2) A. HEISENBERG, *Der Epitaphios...*, p. 52-60.

Une nouvelle réunion eut lieu le 2 octobre. Les moines demandèrent la liberté d'avoir un patriarche élu selon les coutumes de leur Église et refusèrent une fois de plus de reconnaître Thomas Morosini. Benoit de Sainte-Suzanne répondit que le Pape l'avait lui-même envoyé pour installer Morosini comme chef de l'Église de Constantinople en vertu du pouvoir suprême qu'il possède. La dispute reprit sur la juridiction que le Souverain Pontife revendique sur toutes les Églises. Les moines déclarèrent que ceux de leurs compatriotes qui avaient suivi Théodore Lascaris et les autres princes grecs pour ne pas être soumis aux Latins avaient obéi à une inspiration divine qui leur demandait de rester fidèles aux traditions de leurs ancêtres. Quant à ceux qui étaient demeurés à Constantinople, ils avaient du moins conservé quelque chose qu'on ne pouvait leur ravir : la foi orthodoxe. La réunion ne pouvait que se dissoudre après avoir souligné un pareil dissentiment (1).

Cette division persistante ne faisait pas le compte de l'empereur Henri de Flandre qui voulait se concilier la sympathie de ses sujets grecs. Sur son conseil ils écrivirent une requête à Innocent III, bien qu'il leur eût fait entendre que l'accord ne pouvait se faire qu'à la condition de reconnaître l'autorité suprême du Pape. L'auteur de ce document n'est autre que Jean Mésarités. Après avoir déploré les malheurs qu'ils subissaient à cause de leurs péchés, les Grecs déclaraient qu'ils avaient demandé à l'empereur la permission d'élire un patriarche selon leurs coutumes, mais le prince le leur avait refusé. C'est pourquoi, sur son conseil et après avoir tenu une réunion plénière, ils avaient décidé de recourir au Pape pour obtenir cette permission, puis de participer à une conférence où Latins et Grecs discuteraient les questions ecclésiastiques pendantes de manière à se mettre d'accord pour louer Dieu d'une seule voix. S'ils n'ont pas la liberté de se choisir un chef religieux, ils ne pourront pas travailler efficacement à l'union désirée, puisque chaque nation doit obéir à son patriarche et qu'ils ne peuvent rien faire sans l'assentiment du leur (2). Il est probable que cette lettre n'a pas été envoyée. Son ton déplaisant inspiré par le fanatisme ne pouvait qu'indisposer Innocent III et desservir la cause des Grecs. Une autre lettre a été publiée par Migne (3). Les idées sont à peu près les mêmes ; cependant le ton est plus mesuré. On ne sait si le

(1) *Ibid.*, p. 60-63.

(2) *Ibid.*, p. 63-66.

(3) *P. G.*, t. CXL, col. 203-207.

Pape répondit à la requête des Grecs, car aucun document ne permet de se faire une idée à ce sujet.

Les Latins finirent par se convaincre que les moyens violents étaient incapables d'amener les Grecs à l'obéissance au Pape. Aussi leur attitude changea-t-elle quelque peu après l'échec des trois conférences de 1206. Sans doute, les évêques grecs ralliés tenaient leur juridiction du Saint-Siège par l'intermédiaire des archevêques latins et recevaient d'eux la consécration épiscopale. Certains, cependant, refusaient de se soumettre à ce rite et Rome fermait les yeux. Innocent III écrivait, en effet, le 2 mars 1208, à Thomas Morosini : « Les évêques déjà sacrés et qui, après avoir juré obéissance au patriarche latin et au Pape, refusent de recevoir l'onction à la mode latine, peuvent être tolérés; quant à ceux qui ne sont pas encore sacrés, il doivent l'être selon le rite latin; c'est ainsi que le Pape en agit à l'égard des évêques grecs » (1). Les conflits ne manquaient pas entre les deux hiérarchies. Citons-en un exemple typique. Théodore, évêque de Négrepont (Eubée), avait promis l'obéissance canonique au cardinal Benoît de Sainte-Suzanne, probablement lors du séjour de celui-ci à Thessalonique vers la fin de 1206. Il refusa de recevoir l'onction que voulait lui imposer l'archevêque latin d'Athènes, disant que ce prélat n'avait pas sur ce point de mandat spécial du Saint-Siège. L'archevêque le destitua de sa propre autorité et lui fit donner un successeur. Théodore en appela au Pape et obtint gain de cause. Le 8 décembre 1208, Innocent III écrivait une lettre pour le rétablir dans ses droits, à la seule condition qu'il renouvellerait sa promesse d'obéissance au Saint-Siège et à l'archevêque d'Athènes (2).

Au bout de quatre ans d'efforts, les Latins étaient obligés de reconnaître qu'ils ne pourraient amener la masse des Grecs à l'union des Églises. Il y eut cependant des ralliés convaincus, comme l'évêque Théodore de Négrepont dont nous venons de parler, l'évêque de Rodosto, les moines du couvent des Ibères au mont Athos, une partie du clergé de Thessalonique, etc. David Comnène, seigneur de Paphlagonie, avait aussi fait sa soumission en 1206, parce qu'il était alors vassal de Henri de Flandre et qu'il avait besoin de son secours contre Théodore Lascaris; mais il retourna au schisme dès que se rompit ce lien noué par la politique.

---

(1) *Ep.* XI, 23; *P. L.*, t. CCXV, col. 1353.

(2) *Ep.* XI, 179; *ibid.*, col. 1492-1493.

La masse du peuple et du clergé, évêques en tête, restait fidèle à l'orthodoxie orientale, qu'elle identifiait avec la cause nationale. Les ralliés se voyaient traités de renégats et de traîtres. Des métropolitains, comme ceux d'Athènes et de Crète, préféraient abandonner leurs sièges plutôt que d'être soumis aux Latins. L'antagonisme ne diminuait pas avec le temps, loin de là. Deux événements de grande importance allaient bientôt encourager encore plus les Grecs dans leur résistance. Nous voulons parler de l'élection d'un patriarche et du couronnement d'un empereur à Nicée.

### *L'élection du patriarche à Nicée.*

Nous avons dit plus haut qu'à la suite des conférences de 1206 le clergé grec de Constantinople, et principalement les moines, avait demandé la permission d'élire un patriarche. Rebutés par la hiérarchie latine et par l'empereur Henri de Flandre, ils se tournèrent naturellement vers leurs compatriotes de Bithynie groupés autour de Théodore Lascaris. Après la mort de son frère, Nicolas Mésarités n'était pas resté inactif, et il semble bien qu'il prit délibérément la place du défunt à la tête de l'opposition. Il s'entendit avec les représentants les plus qualifiés du clergé et de la nation et rédigea en leur nom trois suppliques à l'empereur Théodore Lascaris, à sa femme Anne, fille de l'empereur Alexis III l'Ange, et à leur jeune fils. Lui-même porta ces documents à Nicée, sans doute à l'automne de 1207. La lettre à Théodore Lascaris était une reconnaissance explicite de son autorité. Il était seul « capable de réunir sous ses ailes ceux qui étaient dispersés à Constantinople et qui étaient tombés aux mains d'apostats animés de la plus violente hostilité ». Aussi le suppliait-on de ne pas les abandonner. La mort du patriarche les prive d'un chef religieux. Le prince doit lui faire donner un successeur par le synode des évêques de ses États (1). Les deux autres lettres demandaient à l'impératrice et à son fils de se servir de leur influence pour faire aboutir le projet d'élection, afin que les Grecs de Constantinople fussent unis avec leurs frères dans une seule Église (2).

Théodore Lascaris se laissa d'autant plus facilement convaincre qu'il espérait tirer un bénéfice personnel de l'élection patriarcale : celui de son sacre qui le désignerait comme le seul candidat légi-

---

(1) A. HEISENBERG, *Die Unionsverhandlungen...*, p. 25-26.

(2) *Ibid.*, p. 29-31.

time au trône de Constantinople et qui grouperait autour de sa personne tous les patriotes grecs. Il répondit donc qu'il permettait volontiers l'élection d'un patriarche et qu'à cet effet il avait décidé que les évêques se réuniraient la troisième semaine de Carême, afin que le nouveau chef de l'Église pût consacrer le saint-chrême pendant la Semaine Sainte (1). Nicolas Mésarités revint à Constantinople avec la réponse impériale, puis s'achemina une seconde fois vers la Bithynie pour assister aux fêtes qui se préparaient. Nous avons le récit de son double voyage dans une lettre qu'il écrivait, peu de temps après ces événements, aux moines de l'Évergétis de Constantinople (2).

Après Le Quien, M. Gédéon et E. Gerland s'étaient persuadé que l'élection du patriarche Michel IV Autorianos avait eu lieu le 20 mars 1206 et que ce prélat était mort le 26 août 1212. D'après Nicéphore Calliste, Michel Autorianos avait gouverné l'Église pendant six ans, cinq mois et six jours. Les dates concordaient, en effet. Malheureusement pour cette hypothèse, A. Pavlof (3) avait signalé que le patriarche indiqué comme défunt dès le 26 août 1212 signait encore une lettre synodale en octobre 1213. Les renseignements fournis par les écrits de Nicolas Mésarités avaient alors permis de reculer jusqu'à l'année 1207 l'élection de Michel Autorianos et le sacre de Théodore Lascaris. Le P. J. Pargoire croyait l'avoir solidement démontré (4). A. Heisenberg a prouvé que cette date est encore fautive (5). En effet, Nicolas Mésarités prononce l'éloge funèbre de son frère Jean le 17 mars 1207. Il ne se rend à Nicée pour l'élection que beaucoup plus tard, puisque entre temps il a porté à la cour les trois suppliques destinées à obtenir le choix d'un patriarche et qu'il est revenu à Constantinople communiquer la réponse de Théodore Lascaris. Ce n'est qu'après son retour à Nicée qu'ont lieu l'élection de Michel IV Autorianos, la consécration du saint-chrême et le couronnement de l'empereur. Nous savons par la convocation de Théodore Lascaris que l'élection du patriarche dut se faire la troisième semaine de Carême. Or, en 1207 cette troisième semaine tombait du 18 au 24 mars. Il est donc impossible

(1) *Ibid.*, p. 34-35. La consécration du Saint-Chrême se fait le Jeudi-Saint.

(2) A. HEISENBERG, *Die Unionsverhandlungen...*, p. 35-46.

(3) *Sinodalnaia gramota 1213 goda o brakié gretcheskago imperatora s dolcherju armianskago kniazia*, dans *Vizantiiskij Vremennik*, t. IV, 1897, p. 166.

(4) « Nicolas Mésarités, métropolitaine d'Ephèse », dans *Echos d'Orient*, t. VII, 1904, p. 226.

(5) *Die Unionsverhandlungen...*, p. 5-12.

de placer toutes les démarches de Nicolas Mésarités entre le 17 et le 20 mars, date supposée de l'élection. Il ne les a pas non plus faites avant la mort de son frère, sans quoi il y aurait fait allusion dans son oraison funèbre. De plus, en ce mois de mars 1207, Théodore Lascaris était en guerre contre les Latins de Constantinople et fortifiait les places de Cyzique et Cibotos, qu'il croyait menacées. Un voyage de Constantinople à Nicée ne se conçoit guère dans ces conjonctures. En 1208, la situation était toute différente. La paix régnait entre l'empire de Nicée et celui de Constantinople à la suite d'une trêve de deux ans conclue le 23 avril 1207. Nicolas Mésarités a pu faire ses voyages depuis l'automne de 1207 et les Grecs avaient toute liberté de songer à se choisir un patriarche et à couronner l'empereur. En 1208, la troisième semaine de Carême tombait du 2 au 8 mars. C'est donc dans les premiers jours de ce mois que fut élu Michel IV Autorianos. Le Jeudi-Saint (3 avril), il consacrait le saint-chrême et il sacrait empereur Théodore Lascaris quelques jours plus tard, sans doute le jour de Pâques (6 avril).

Cette date est fort importante pour l'histoire de l'Église byzantine, car elle oblige à modifier la chronologie des trois premiers successeurs de Michel Autorianos. Celui-ci a dû mourir dans la première quinzaine du mois d'août 1214, vers le 10 ou le 12, si nous admettons avec Nicéphore Calliste que son patriarcat a duré six ans, cinq mois et six jours (1). Théodore 1<sup>er</sup> Irénicos, surnommé Copas, fut élu le 28 septembre 1214 et mourut le 31 janvier 1216. Il eut pour successeurs Maxime II, cathégoumène des Acémètes, du 3 juin au mois de décembre 1216, puis Manuel 1<sup>er</sup> Saranténos, de janvier 1217 à septembre 1222.

Cette date est encore plus importante au point de vue de l'union des Églises qui nous occupe ici. En effet, le choix d'un patriarche et le couronnement d'un empereur renforcèrent la résistance aux tentatives des Latins. Peu à peu tous les Grecs soumis à ces derniers identifieront leur cause avec celle de l'empire de Nicée, surtout quand celui-ci aura repoussé les attaques des Bulgares et mis

---

(1) C'est sans doute par distraction que A. Heisenberg écrit, *Die Unionsverhandlungen...*, p. 12, que Michel IV Autorianos est mort le 26 août 1214. En faisant partir le patriarcat de ce prélat du début de mars et en lui attribuant les six ans, cinq mois et six jours que lui donne Nicéphore Calliste, on arrive au 10 ou 12 août. A. Heisenberg a dû faire sa confusion en gardant le souvenir du 26 août 1212 que fixaient M. Gédéon et E. Gerland comme étant le jour de la mort de ce patriarche.

fin au despotat d'Épire. L'empire latin s'écroulera de lui-même et il ne restera de cinquante-sept ans de domination occidentale que des rancœurs et des incompréhensions réciproques. Ce n'est pourtant pas faute d'avoir eu des conférences contradictoires, car elles ne cessèrent pas en l'an 1208; elles se renouvelèrent à maintes reprises pour aboutir enfin à l'éphémère union de Lyon (1274). Le plus souvent elles n'eurent d'autre résultat immédiat que d'arrêter les entreprises des Occidentaux contre l'empire byzantin, et c'est le seul but que se proposaient les basileis en les suscitant. La conviction de la nécessité de cette union sans cesse désirée et toujours repoussée ne se rencontra jamais que chez de rares prélats byzantins.

R. JANIN.

